



**MARDI 6 JUIN 2023**

# **TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION**

**NOTRE FORCE C'EST NOTRE NOMBRE**

## **GAGNONS LE RETRAIT DE LA LOI ET DES AVANCEES SOCIALES !**

Le gouvernement veut imposer la réforme des retraites, avec le 49.3, contre l'avis de la population et des organisations syndicales.

Son objectif n'est pas de sauver notre système des retraites mais de faire des économies sur le dos des travailleur-ses.

### **SANS UNE FORTE MOBILISATION, VOICI CE QUI POURRAIT SE PASSER EN SEPTEMBRE**

- ✿ Tout le monde prend deux ans « fermes » : recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite **de 62 à 64 ans** pour l'ensemble des salarié-es du public ou du privé.

Recul qui serait atteint par une augmentation d'un trimestre par an à partir de la génération née en 1961 pour atteindre 64 ans pour celle née en 1968. Les travailleur-ses en « **carrière longue** » qui avaient cotisé cinq trimestres avant 20 ans et qui peuvent partir aujourd'hui à 60 ans devront désormais travailler deux ans de plus avant de partir en retraite. Les services actifs des fonctionnaires sont remis en cause, ils et elles devront travailler deux ans de plus.

- ✿ Accélération du calendrier de la loi Touraine qui augmente le nombre de trimestres nécessaires pour la retraite. Avec la réforme de Borne, **l'allongement à 172 trimestres de cotisation** pour les personnes nées en 1973 et après, serait appliqué à partir de la génération née en 1965.
- ✿ **Suppression des régimes les plus protecteurs, les régimes pionniers dits « spéciaux »** : fin de leur statut et de la compensation de la pénibilité avec les départs anticipés.

### **À L'INVERSE DE CE QU'ANNONÇAIT LE GOUVERNEMENT, AUCUNE AVANCEE N'EST PREVUE**

- ✿ **Prise en compte de la pénibilité ?** Les critères supprimés en 2017 ne sont pas tous réintégrés.
- ✿ **Les 1 200 euros de pension minimum ?** **C'est faux** : la revalorisation du minimum de pension à 1 200 euros ne concerne que les salarié-es ayant effectué une carrière complète et à temps plein.

**AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE**

## MOBILISATION EN SARTHE

LE MARDI 6 JUIN 2023

64 ans, c'est toujours NON

Dès 10h30

### VILLAGE DES LUTTES

PLACE DE LA PREFECTURE AU MANS

**11h00 DEBATS**

**12h00 RESTAURATION**

**13h30**

### MANIFESTATION

**15h30 SCENE OUVERTE**

La CGT porte la revendication de la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles, avec aucune retraite en dessous du Smic !

Le montant de la pension doit se fonder sur le travail grâce aux cotisations sociales, qui acte la solidarité entre les jeunes et les plus âgées et assure la pérennité de la retraite pour les générations futures en permettant d'augmenter les recettes pour répondre aux besoins de toutes et tous.

